

Partie 1 : La description du poste

Identification du poste	
Titre d'emploi : Auxiliaire de santé et de services sociaux	Code du titre d'emploi : 3588
Directions : Toutes les directions utilisant le titre d'emploi	Code du service :
Titre du supérieur immédiat : Chef de programme, Chef de service, Chef d'unité	

Libellé du titre d'emploi
Personne qui, dans un domicile, une résidence, un foyer de groupe ou un milieu de même nature, assume un ensemble de tâches ayant pour but d'accompagner et de supporter l'utilisateur et sa famille ou de suppléer à ses incapacités dans l'accomplissement de ses activités de la vie quotidienne ou de la vie domestique. Elle voit également à favoriser l'intégration et la socialisation de l'utilisateur dans des activités individuelles et communautaires. Dans le cadre de ses fonctions, elle voit à l'hygiène, au bien-être, au confort, à la surveillance et aux besoins généraux des usagers. Elle est appelée à faire l'installation de certains appareils ou à donner certains soins plus spécifiques pour lesquels elle a été formée. Elle est appelée à préparer des repas ou à effectuer des travaux domestiques. Elle renseigne les responsables et les membres de l'équipe de ses observations sur les besoins de l'utilisateur et de sa famille. En collaboration avec les autres intervenants, elle participe à l'identification des besoins de l'utilisateur ainsi qu'à l'élaboration du plan de service ou d'intervention et à la réalisation de celui-ci.

Description sommaire
L'auxiliaire aux services de santé et sociaux (ASSS) effectue un ensemble de tâches ayant pour but de soutenir l'utilisateur et sa famille dans l'accomplissement de ses activités de la vie quotidienne (AVQ) et de la vie domestique (AVD) lorsque requis. Sous conditions de formation et de supervision balisées par l'établissement, l'ASSS peut effectuer certaines activités de soins réglementées qui lui sont délégués en respectant les directives infirmières mentionnées à son plan de travail. L'ASSS connaît et consulte les documents disponibles et nécessaires à la prestation de soins et de services sécuritaires (ex. : plan de travail) et il transmet les informations pertinentes à l'intervenant pivot concernant l'état de santé de l'utilisateur. Il adhère à la philosophie de soins du CISSS de la Montérégie-Ouest et oriente sa pratique selon cette vision dont l'énoncé principal est le suivant : « Le but des soins est d'accompagner l'utilisateur et sa famille en l'aidant à développer ses compétences et son expertise afin de faciliter son évolution à travers son parcours de santé ».

Description spécifique des responsabilités et activités
Professionalisme • S'identifier auprès de l'utilisateur/famille (carte d'identité); • Interagir avec l'utilisateur/famille avec courtoisie, respect et diplomatie. Contribution à la continuité des soins et des services

Description spécifique des responsabilités et activités

- Se référer au plan de travail;
- Collaborer avec les autres membres de l'équipe à l'élaboration et à la poursuite des objectifs préalablement déterminés dans le plan d'intervention;
- Respecter les tâches inscrites au plan de travail;
- Documenter ses observations et ses suivis sur les formulaires, outils cliniques et autres documents mis à sa disposition (ex. : feuilles de selles, suivi des ingestas/excrétas, etc.);
- Communiquer les informations pertinentes à l'intervenant pivot et participe à la recherche de solutions en lien avec la qualité et la sécurité des soins et des services (ex : changement au niveau du comportement, de l'intégrité de la peau, des selles, des urines, de l'alimentation, de l'état d'éveil ou tout autre élément pertinent associé à la condition de l'utilisateur) ;
- Référer en tout temps à l'intervenant pivot pour les soins et services qui dépassent sa compétence ;
- S'abstenir d'effectuer une activité règlementée pour laquelle le processus d'autorisation n'est pas complété.

Maintien de l'autonomie et accompagnement dans les AVQ, les AVD et les activités sociales

- Inciter la participation pleine et entière des usagers à la vie collective ayant une incapacité significative et persistante;
- Adopter une approche visant le maintien de l'autonomie et la participation maximale de l'utilisateur et sa famille en tenant compte de leurs capacités.
- Informer l'utilisateur et sa famille du déroulement des différents soins et activités et s'assure de leur compréhension ;
- Respecter l'horaire naturel de l'utilisateur dans la mesure du possible (ex. : déjeuner, hygiène, habillement, mobilisation, etc.) ;
- Stimuler et encourager l'utilisateur dans ses activités sociales et de divertissement;
- Adapter son approche auprès de l'utilisateur selon le profil cognitif de ce dernier ;
- Accompagnez l'utilisateur dans ses sorties extérieures pour les rendez-vous médicaux ou autres s'il y a lieu lorsqu'indiqué au plan de travail.

Soins et services à l'utilisateur

Activités règlementées (loi 90)

- Appliquer les activités règlementées prévues dans la loi 90 qui lui sont déléguées par l'infirmière dans la limite de ses habiletés et connaissances ;
- Aviser l'infirmière de toute problématique rencontrée chez l'utilisateur en lien avec les activités règlementées.

Activités dérèglementées

- Effectuer des activités de soins dérèglementées avec la formation requise en respect des directives (ex. : pose de bas de compression).

Hygiène

- Assurer les soins d'hygiène corporelle requis en respectant le degré d'autonomie de l'utilisateur (aide au bain, rasage, hygiène buccale, lavage de cheveux, etc.);
- Assurer des tâches d'hygiène complémentaires à l'hygiène corporelle tel que le lavage de literie, vêtements, etc.;
- S'assurer de la présence, du bon ajustement et du nettoyage des prothèses dentaires;

Description spécifique des responsabilités et activités

- Entretenir les effets personnels de l'utilisateur après usage.

Alimentation

- Effectuer une épicerie lorsque requis;
- Assister l'utilisateur lors de la préparation des repas lorsque requis;
- S'assurer que la consistance et la diète de l'utilisateur sont adéquates en fonction des directives ;
- Assister et/ou stimuler l'utilisateur à l'alimentation en respectant son degré d'autonomie;
- S'assurer que l'apport hydrique de l'utilisateur est adéquat en fonction des directives et lui apporte l'assistance et la stimulation nécessaires au besoin.

Élimination

- Accompagnez l'utilisateur à la salle de toilette et l'assiste au besoin pour maintenir sa continence;
- Effectuer les changements de culotte d'incontinence lorsque requis;
- Installer, retirer, vider et nettoyer les équipements ou le matériel d'élimination urinaire et fécale.

Mobilisation

- Assister l'utilisateur dans ses mobilisations et ses transferts en utilisant l'aide technique appropriée (marcher, lever, coucher, changer les positions au lit) lorsque requis;
- Collaborer à la prévention des plaies de pression en informant l'intervenant pivot des rougeurs ou toute autre anomalie de la peau;
- Collaborer à la prévention des chutes selon les directives au plan d'intervention;
- Appliquer le PDSB en tout temps;
- Aider à l'installation des orthèses, prothèses ou corset et s'assure de leur fonctionnalité.

Habillage et déshabillage

- Aider l'utilisateur à s'habiller et se déshabiller selon son degré d'autonomie.

Environnement

- Procurer un environnement sécuritaire à l'utilisateur en plaçant, à sa portée, ses effets personnels;
- Assurer l'accessibilité aux couloirs, aux portes et aux sorties du domicile ou du milieu vie;
- S'assurer de garder l'espace propre et ordonné après utilisation;
- Maintenir un climat propice au bien-être.

Matériel

- Utiliser le matériel et les équipements mis à sa disposition selon les recommandations;
- S'assurer de l'entretien et du bon fonctionnement de l'équipement et du matériel;
- Participer à l'évaluation de certains produits ou équipements au besoin;
- Aviser l'intervenant pivot de tout matériel ou équipement manquant nécessaire à la distribution des soins.

Responsabilités relatives à la sécurité

- Appliquer les programmes de gestion des risques et d'amélioration continue de la qualité disponible au CISSS de la Montérégie-Ouest;

Responsabilités relatives à la sécurité

- Prendre connaissance et appliquer la politique de gestion des risques et le programme de prévention et contrôle des infections de l'établissement (y compris le formulaire de déclaration d'incidents et accidents);
- Exercer une vigilance à l'égard des problèmes liés à la clientèle;
- Proposer des modifications dans les façons de faire et les tâches à effectuer pour améliorer de façon continue le niveau de protection et de sécurité de soins et services pouvant être assurés aux usagers;
- Participer aux discussions liées à la prévention ou à la gestion des situations jugées à risques et d'amélioration de la qualité;
- Collaborer aux différents dossiers ou comités ayant pour objectif la sécurité de la clientèle, la prévention et contrôle des infections et l'amélioration de la qualité des services dispensés;
- Exécuter toute autre tâche de même nature ou d'ordre général relié à l'emploi, demandée par son supérieur immédiat ou nécessitée par ses fonctions.

Partie 2 : Les spécifications du poste

Situation hiérarchique

Titre du supérieur hiérarchique	☐	Coordonnateur ou gestionnaire responsable
Titre du supérieur immédiat	☐	Chef d'unité, chef de programme ou chef de service
Titre du poste	☐	Auxiliaire aux services de santé et sociaux

Exigences de formation et d'expérience

Formation :

- Détenir un diplôme d'études professionnelles en assistance à la personne à domicile (APAD) OU
- détenir un diplôme d'études professionnelles d'assistance à la personne en établissement et à domicile (APED)

Expérience :

- Selon les pratiques en vigueur au CISSS de la Montérégie-Ouest

Aptitudes :

- Selon les pratiques en vigueur au CISSS de la Montérégie-Ouest

Profil de compétences

Compétences comportementales de base :

- Agir avec humanisme;
- Agir avec professionnalisme;
- Collaborer avec des équipes professionnelles.

Compétences professionnelles :

- Assurer les soins à l'usager;
- Assurer la continuité des soins;
- Exercer un leadership;

Description de fonctions

- Assurer son développement et soutenir le développement des compétences de ses collègues et des usagers;
- Promouvoir la santé et maintenir l'autonomie.

Se référer au profil de compétences complet de l'auxiliaire de santé et de services sociaux du CISSS de la Montérégie-Ouest disponible sur Intranet.

Conditions de travail

Port d'attache : Selon les spécificités du poste

Autres conditions : Selon les spécificités du poste

Partie 3 : Approbation et mise à jour

Date : 2022-09-09

Révision : 2023-03-16

Signature : Marie-Eve Sévigny , Directrice des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire.